

Sont présents : Monsieur Bertrand COCQ, Monsieur Jean-Maurice LOUCHART, Madame Josette DEPRE, Monsieur Georges HUART, Madame Maryline DISSAUX, Madame Marjorie AMBLOT, Madame Laetitia CASIEZ, Monsieur Jean-Pierre VERHANNEMAN, Monsieur Christophe LEROY, Madame Brigitte DUHAMEL

Absents excusés :

Monsieur David DEPRE donne procuration à Madame Josette DEPRE
Monsieur Bernard DELATTRE
Madame Nathalie DUBOIS
Madame Marie-Paule LEGRAIN
Monsieur Marc BOULNOIS

Monsieur Jean-Pierre VERHANNEMAN est désigné secrétaire de séance.

1°) LOI NOTRe - SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE - MAINTIEN DE LA COMMUNAUTE ARTOIS-LYS SUR SON PERIMETRE INITIAL A 21 COMMUNES

Le conseil municipal, **DEMANDE**, à l'unanimité

- D'amender le projet de schéma départemental de coopération intercommunale en demandant le MAINTIEN de la Communauté Artois-Lys sur son périmètre initial à 21 communes,

Délibération N° 2016/03/01 adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 18H20
Le Maire,

